

Actualisation fiscale et LOI DE FINANCES pour 2020

414 euros HT/personne

OBJECTIF

Maîtriser les nouvelles dispositions fiscales pour l'année 2020.

INTERVENANT

Raymond FAGET ancien inspecteur des Impôts,
formateur en fiscalité, et conseiller fiscal



PRE REQUIS

Expérience en cabinet comptable. Connaissance des mécanismes fiscaux.

PROGRAMME



Matin :

- ▶ Présentation de la loi de finance pour 2020
- ▶ Impôt sur le revenu, modifications du barème, baisse des tranches pour 2021, modifications de certaines réductions d'impôt.
- ▶ Baisse du taux de l'IS, crédit d'impôt recherche sur amortissement.
- ▶ En TVA, directive E-Commerce, logement social, facturation électronique.
- ▶ Baisse et suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- ▶ Alourdissement du malus automobile et mesures sur diverses taxes

- **PUBLIC :**
Dirigeants
Collaborateurs
de cabinet
comptable
- **Experts
comptables**

Après midi :

Présentation de 6 thèmes d'actualité et d'importance pour un cabinet comptable :

- 1/ L'opposabilité à l'administration des actes sous seing privé (prêts, conventions de trésorerie)
- 2/ Le droit à l'oubli (les délais de justifications des écritures comptables)
- 3/ Les nouvelles mentions obligatoires des factures, leur délai et la forme de conservation
- 4/ La régularité des conventions de prestations de services dans un groupe de sociétés.
- 5/ Les conditions de déductibilité des charges en BIC-BNC-IS concernant les frais de repas d'affaires, du dirigeant ou de l'exploitant, les frais de déplacement, les frais de réception, les cadeaux d'affaires et les notions d'avantages en nature.
- 6/ Les suites des contentieux avec les nouvelles jurisprudences en matière de TVA immobilière pour les marchands de biens lotisseurs.

10 FEVRIER 2020
LIEU : VITROLLES
9H00-17H00

Société _____ Contact _____ Mail _____

Noms des inscrits _____

Tampon et visa _____

Bon pour accord _____

A renvoyer par fax au 04.26.00.73.10
Ou par scan/mail à someform@orange.fr